

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIER Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoît, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoît à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Conseil d'Exploitation de la Régie du Service Public de l'eau industrielle -
Désignation des représentants des partenaires extérieurs et des usagers
industriels**

Madame JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La régie de l'eau industrielle, régie à simple autonomie financière, est administrée, sous le contrôle du président de la Communauté urbaine de Bordeaux et du Conseil de Communauté, par un conseil d'exploitation, son président et un directeur.
Du fait du changement de mandature, les membres du conseil d'exploitation doivent être renouvelés (article 3).

Par délibération du 25 avril 2014, le conseil communautaire a désigné trois représentants des élus pour siéger à ce conseil d'exploitation :

- Anne Lise Jacquet,
- Anne Brezillon,
- Jean-Pierre Turon.

L'article III des statuts de la régie de l'eau industrielle spécifie que :
«Le conseil d'exploitation est composé d'élus de la Communauté urbaine de Bordeaux (majoritaires) et de représentants des usagers et des partenaires.»

Le précédent conseil d'exploitation, était composé de 5 membres représentatifs des élus, 2 membres représentant les partenaires extérieurs et 2 membres représentant les usagers industriels.

Pour les représentants des usagers dits « industriels », siégeaient au conseil d'exploitation :
- Le Port autonome de Bordeaux,
- la société SIMOREP- Michelin.

Pour les représentants des partenaires extérieurs, siégeaient au conseil d'exploitation :
- les Docks Pétroliers d'Ambès,
- l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les statuts ne prévoient pas la représentation, avec voix consultative, de représentants des associations d'usagers. Néanmoins, le Groupe Thématique Eau et Assainissement, issu de la CCSPL, avait décidé de faire siéger deux représentants de ces associations :

- le Collectif Circulons,
- la Fédération des Quartiers de Pessac.

Statutairement, il convient donc de nommer, sur proposition du Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, un représentant des usagers industriels et un représentant des partenaires extérieurs, afin de maintenir la représentation majoritaire des élus de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Il est donc proposé de désigner comme représentant des usagers industriels, la société SIMOREP- Michelin et comme représentant des partenaires extérieurs, les Docks Pétrolier d'Ambès.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article R 2221-4 du Code Général des Collectivités Locales

VU la délibération du 25 avril 2014

VU l'article III – alinéa 3 des statuts de la Régie du Service Public de l'eau industrielle

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Les statuts prévoient le renouvellement de l'ensemble des membres du conseil d'exploitation de la Régie de l'Eau Industrielle,

Que seuls les membres élus ont été désignés,

Qu'il y a lieu de désigner les représentants des usagers et des partenaires extérieurs

DECIDE

Article 1 : De nommer comme représentant des usagers industriels Monsieur le Directeur de la société SIMOREP-Michelin,

Article 2 : de nommer comme représentant des partenaires extérieurs Monsieur le Directeur des Docks Pétroliers d'Ambès,

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2014**

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2014

Mme. ANNE-LISE JACQUET